

S.A. COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Siège social: Rue du Bois Sauvage 17 à 1000 Bruxelles
RPM Bruxelles
T.V.A. n° BE 0402.964.823

L'assemblée générale ordinaire se réunira le mercredi 23 avril 2008 à 10 h 30 au siège social de la société.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice 2007
2. Rapport du Commissaire sur l'exercice 2007
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et de l'affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Décharge à donner au Commissaire
6. Mandat statutaire: néant
7. Divers.

Le Conseil propose d'adopter les propositions faites aux points 3 à 5 de l'ordre du jour.

Dépôt des titres jusque y compris le 17 avril 2008 aux sièges et agences de la Banque Degroof, de Fortis Banque, ou au siège social de la société. Les différents documents annoncés sont disponibles au siège social conformément au Code des Sociétés ainsi que sur le site web de la société à l'adresse: www.bois-sauvage.be.